

Stéphane Capot — *Justice et religion en Languedoc au temps de l'Édit de Nantes. La chambre de l'Édit de Castres (1579–1679)* (préface de Bernard Barbiche), Paris, École des Chartes, 1998, 427 p. (Coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes », n° 52).

Ce livre est à placer davantage sous le signe de l'histoire des institutions que sous celui de l'histoire sociale. Des 300 pages de texte que livre l'auteur, une petite cinquantaine aborde, du point de vue social, les magistrats protestants de la chambre de l'Édit de Castres, véritable sujet de l'étude de Stéphane Capot. Les chambres de l'Édit, créées auprès des parlements de Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Paris et Rouen, devaient juger, en dernier ressort, les procès impliquant des protestants. Celle du parlement de Toulouse, installée pour la plus grande partie de son existence dans la ville à majorité protestante de Castres, est probablement celle qui a laissé le plus d'archives. C'est pourquoi son étude fournit à notre connaissance des chambres de l'Édit un apport original. La chambre de l'Édit du Languedoc était par ailleurs composée d'autant de magistrats protestants que de magistrats catholiques, ce qui pourrait faire d'elle un lieu d'observation fascinant des relations qu'entretenaient les deux communautés pendant la période de l'Édit de Nantes.

L'ouvrage repose sur un large dépouillement d'archives que l'auteur a rassemblées selon quatre thèmes qui articulent les quatre parties de l'étude : l'histoire de la chambre de l'Édit, des années précédant sa création officielle jusqu'à la Révocation de l'Édit de Nantes; les aspects structurels entourant la chambre (les villes où elle a siégé, son personnel, les revenus et les privilèges de ses magistrats, son ressort et ses compétences); ses activités judiciaires (la procédure, les arrêts de partage et les revendications des protestants et des catholiques); ses magistrats protestants, leurs origines, leurs comportements, leurs solidarités et leurs différends. Plus qu'une véritable démonstration, l'ouvrage est la mise en ordre d'une série d'informations fort utiles pour qui s'intéresse au Languedoc ou au fonctionnement des cours de justice. Le plan adopté à l'intérieur de chacune des parties est très classique : l'histoire de l'institution est présentée de façon chronologique, les fonctions du personnel sont énumérées et décrites une à une, les magistrats sont présentés selon les catégories traditionnelles (origines géographiques, origines sociales, richesse et patrimoine, alliances, solidarités, entre autres). Le propos est on ne peut plus monographique et l'auteur ne recourt à l'historiographie que quand elle concerne spécifiquement son sujet. La religion est ici servie en fond de scène, sans jamais devenir le personnage principal. Même si l'auteur privilégie la description, il laisse tout de même échapper quelques interprétations qui nous font regretter qu'il ne s'y soit pas adonné avec plus de régularité.

Le livre comporte, en annexes, un dictionnaire biographique des 64 magistrats protestants de la chambre, des tableaux généalogiques, la liste des magistrats catholiques ainsi qu'un index. On peut regretter qu'une plus grande attention éditoriale n'ait permis de supprimer les erreurs de français qui parsèment encore l'ouvrage.

La facture très académique du livre ne doit toutefois pas nous faire passer à côté des importantes conclusions qu'on peut en tirer. L'histoire de cette institution

éphémère (elle ne dure qu'un siècle) montre à quel point les institutions se transforment au rythme du contexte qui les a créées et qu'elles ne disparaissent pas d'un seul coup. À mesure que les raisons politiques justifiant l'existence de la chambre de l'Édit s'estompent, cette dernière perd sa spécificité et manifeste des signes de dysfonctionnement. Les historiens pourront dès lors considérer sa suppression comme affectant une « coquille vide », Capot nous rappelle qu'elle n'en conservait pas moins un rôle symbolique qu'on aurait tort de minimiser. L'un des apports les plus manifestes du livre se situe toutefois au niveau des activités de cette chambre que l'auteur a retracées, au prix de longs dépouillements de procédures, de sentences et d'arrêts. Avant d'être une institution politique, la chambre de l'Édit est une cour de justice. C'est en fait un modèle réduit, partiellement adapté, du parlement de Toulouse. Pour qui connaît les justices royales, tout, dans la description qu'en fait l'auteur, semble familier : la chambre produit des arrêts civils et criminels à un rythme effréné, la plupart ne nécessitent qu'un simple examen sans débat et ne concernent pas le fond du litige mais la procédure. L'analyse quantitative des causes entendues par la chambre montre le peu d'originalité de cette cour de justice, somme toute semblable à toutes les autres. Même les arrêts de partage (rendus quand il y a égalité des votes entre les magistrats) sont très rares, voire même exceptionnels. Quantitativement, l'opposition entre les magistrats catholiques et les magistrats protestants est donc négligeable. Capot n'en reste pas cependant à cette évaluation quantitative et c'est là que son étude prend toute sa force. Il constate en effet que les arrêts de partage touchent les points sensibles concernant les droits et les devoirs des protestants ou encore la sujétion de la chambre au parlement de Toulouse. Par ailleurs, le partage entre les magistrats s'organise toujours autour de la confession des magistrats et ces arrêts deviennent de plus en plus importants dans les années 1650 et 1660, période à partir de laquelle la chambre de l'Édit perd petit à petit la connaissance des affaires sensibles. Alors que les activités judiciaires de la chambre de l'Édit ne se distinguent pas de celles des autres cours de justice, la chambre constitue à la fois un enjeu politique pour les divers groupes de pression et un lieu où s'articulent deux discours antagonistes. Protestants comme catholiques exploitent les moindres accrochages et dramatisent les relations entre les deux communautés dans des mémoires que l'auteur place en regard d'autres témoignages qui attestent pourtant que les citoyens des deux religions vivent en bonne paix. Les magistrats protestants de la chambre, par ailleurs d'un loyalisme sans défection envers la royauté, défendent les intérêts politiques de la communauté protestante, mais ne jouent qu'un rôle mineur dans les institutions religieuses. Ils constituent une élite provinciale qui, au moment de la désintégration de la chambre, perd définitivement son identité.

Stéphane Capot a voulu faire l'histoire de la chambre de l'Édit du Languedoc pendant le siècle de son existence. Il n'a pas choisi dans cette histoire un seul angle d'observation mais plusieurs, de sorte que le lecteur, pourtant largement abreuvé d'informations, a toujours l'impression qu'il lui manque quelque chose pour approfondir le sens de ce qui lui est donné. Ni histoire sociale, ni prosopographie, ni histoire d'une cour de justice, ni histoire des relations entre protestants et catholiques,

le livre de Stéphane Capot n'en est pas moins utile à qui travaille sur l'une ou l'autre de ces thématiques, pour la comparaison qu'il permet.

Claire Dolan  
*Université Laval*

Barbara Alpern Engel and Anastasia Posadskaya-Vanderbeck, eds. — *A Revolution of Their Own: Voices of Women in Soviet History* (translated by Sona Hoisington). Boulder, Colorado: Westview Press, 1997. Pp. x, 236.

The collapse of the Soviet Union has transformed the way Western scholars conduct their research into the Soviet experience. On the most obvious level, formerly closed archives have been opened, permitting the usual type of archival investigation. For those seeking sociological data or public opinion, surveys can be conducted and questionnaires distributed. Finally, for the first time in 60 years, oral history is possible.

*A Revolution of Their Own* is an excellent example of what intelligent oral history can produce. Anastasia Posadskaya, former director of the Centre for Gender Studies in Moscow, conducted 25 taped interviews with “ordinary” Russian women in 1994. From these, she and her co-editor, Barbara Engel from the University of Colorado, selected eight for inclusion in this volume. The editors sought women born before the revolution who remained active in public life until the 1950s. They were interested in how these women viewed the revolution; how they fared under NEP, collectivization, and industrialization; how they and their families were affected by the terror of the 1930s and the difficulties of the war years; how they profited from new educational and vocational opportunities made available to women by the Soviet state; and how they viewed their roles as wives, mothers, and women.

Those whose comments were eventually selected for publication came from a variety of social backgrounds — peasant, proletarian, clerical, noble. They also represented diverse occupations: teaching, medicine, journalism, engineering, a chauffeur, and a collective farm worker. The “success stories” of stereotypical Soviet women so common in pre-1991 publications are notably and mercifully absent. All but one of the subjects lived their lives in the provinces, usually in the Urals or Siberia. Contrary to the editors’ intentions, ethnic diversity is lacking — all of the women were Slavic and native Russian speakers — and peasant women are under-represented in the sample.

The interviews chosen were subsequently radically abridged by the two editors to remove irrelevant or repetitive material and annotated to explain obscure references and inconsistent or contradictory testimony. Each interview has an informative introduction and a series of interesting photographs of the subject. The volume includes an introduction and a glossary for the general reader and it concludes with a more sophisticated “afterword” and a discussion of methodology for the specialist. Full transcripts of 12 of the interviews and the tapes of all 25 have been deposited at the Hoover Institution for use by other scholars interested in oral history.